

circuit

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

ARTISTE DEMANDÉ

Une importante entreprise de services de la région de Québec est à la recherche d'un artiste illustrateur pour ses publications.

En collaboration avec le directeur, l'artiste devra agrémente d'illustrations les documents publiés par l'organisme, dont une revue qui paraît chaque mois.

Le salaire et les nombreux avantages sociaux équivaldront à ceux des administrateurs de cette entreprise fondée en 1926.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:
Club Radio Amateur de Québec inc.
Casier postal 2341
QUÉBEC (Québec)
G1K 7P5

PROCHAINE ASSEMBLÉE

LUNDI 5 NOVEMBRE

CIRCUIT

Novembre 1990 , Vol. 7, No 3

Club Radio Amateur de Québec inc.

Casier postal 2341
QUÉBEC (Québec)
G1K 7P5

Tél.: (418) 661-6033

Conseil d'administration 1990-91

Président	VE2AEE	Denis Landry
Vice-prés.	VE2JMA	Anne Jauvin
Trésorier	VE2BVA	Pascal Tremblay
Secrétaire	VE2FLI	Léandre Labrecque
Urgence	VE2JI	Jules Gobeil
Technique	VE2BPU	Serge Bérubé
Rel. pub.	VE2JEC	Jean Comeau
Cours	VE2BFR	François Bérubé
Journal	VE2CJP	Jacques Paré
Réseaux	VE2ONI	Onil Germain
Dir. adjoint:	VE2GNT	Thomas Lévesque

Vous pouvez adresser vos articles à:

Jacques Paré VE2CJP
449, rue Nobel
BEAUPORT (Québec)
G1C 5K2

Tél.: rés. (418) 666-1926
bur. (418) 644-3398

Pour de la publicité contacter:

Jean Comeau VE2JEC
920, du Parc
SAINT-NICHOLAS (Québec)
G0S 3L0

Tél.: rés. (418) 831-1464
bur. (418) 656-2495

SOMMAIRE

Mot du rédacteur	3
Mot du président	3
Convocation	4
Procès-verbal, assemblée mensuelle 1er octobre 1990	4
Restructuration	7
Vie mondaine	9
Lionel en France	11
Propagation	12
Nouvelles de CRRL	16
Radio amateur et PC	17
États financiers (31 août 1990)	19

Comité des archives et documentation

Pour toute information concernant une consultaion,
un don ou un prêt d'archives, contactez:

Bertrand Leblond VE2GNY
65, boul. Jacques-Cartier
LÉVIS-LAUZON (Québec)
G6V 1T4

Tél.: (418) 833-6582 (après 19 heures)

MOT DU RÉDACTEUR

Voilà! La restructuration du service d'amateur est faite. Nous l'attendions depuis un bon moment, elle est là depuis le 1^{er} octobre. Pour bien situer la nouvelle situation, nous reproduisons, dans cette édition de Circuit, le texte d'un communiqué de Communications Canada traitant de la nouvelle réglementation.

Le premier bénéfice que la communauté amateur en retire, c'est la venue de nouveaux amateurs. Seulement dans notre région, plusieurs personnes ont obtenu leur license. Bienvenue à vous tous!

D'un autre côté, certains ont pensé un moment que l'arrivée d'un bon nombre d'amateurs supplémentaires pourrait entraîner une congestion des fréquences à notre usage et une détérioration de la qualité des communications qu'on y entend habituellement. Le cas ne s'est pas produit jusqu'à maintenant et si on se fie à ce que l'on entend maintenant de nos 'nouveaux', il est peu probable qu'on en arrive là.

Il ne tient qu'à nous, les 'anciens', d'indiquer la bonne voie. Nous avons une excellente raison de nous procurer la nouvelle CIR-25 de Communications Canada et de nous assurer que notre façon d'opérer respecte la réglementation. De plus, portons une attention spéciale aux règles non écrites qui régissent également la pratique de notre passe-temps. L'exemple est encore souvent la meilleure école.

Bonne lecture,

Jacques Paré VE2CJP

MOT DU PRÉSIDENT

Avez vous remarqué que c'est au mois de novembre qu'on se demande si nos antennes sont solidement fixées. C'est peut-être la réaction froid, vent et pluie d'automne qui nous fait lever les yeux vers le haut des tours et des poteaux qui nous entourent.

C'est vraiment la marque de commerce des amateurs. Novembre, c'est aussi le mois qui suit le jamboree scout qui a eu lieu les 20 et 21 octobre. C'est aussi le mois qui précède décembre et les activités hivernales qui s'en viennent.

Serez-vous prêts cette année à relever les défis de participation en tant que radio-communicateur? Opération Nez-Rouge, la JOURNEE de la bougie ainsi que les défilés du Carnaval de Québec. Aura-t-on encore cette année une station HF qui opérera durant le Carnaval de Québec? Serez-vous au rendez-vous des 'lève-tôt' pour LOPPET (camp Mercier - Mont-Sainte-Anne en ski de fond)...

Du côté du C.A., nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour pouvoir améliorer les conditions d'opération lors de ces activités. Nous vous tiendrons au courant de tous les développements qui surviendront au sujet des opérations qui viennent. En espérant vous compter dans nos rangs lors des journées où vous, les radioamateurs, serez les plus sollicités...

D'ici là, soyez prudents et à la prochaine...

Meilleurs 73"s

Denis Landry VE2AEE

CONVOCAATION

Vous êtes par la présente cordialement invités à l'assemblée mensuelle du Club Radio Amateur de Québec inc., qui aura lieu le 5 novembre 1990 à 19h30, au local du Club, situé au CRSSS-03, 525 boul. Hamel, Québec.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Appel des membres et des visiteurs.
3. Adoption de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1er octobre.
5. Rapport des directeurs.
6. Affaires nouvelles.
7. Varia.
9. Pause.
10. Conférence.
11. Clôture de l'assemblée.

Le secrétaire,

Léandre Labrecque VE2FLI

PROCÈS-VERBAL

CLUB RADIO AMATEUR DE QUEBEC INC.

Assemblée mensuelle tenue au 525 boul. Hamel, Québec, le 1er octobre 1990

- 1- Ouverture de l'assemblée à 19 heures 55 minutes.

Appel des membres; mots de bienvenue aux personnes présentes. Des cartes QSL sont distribuées aux destinataires. 52 personnes ont signé le livre des présences.

- 2- Adoption de l'ordre du jour avec les insertions suivantes aux affaires nouvelles :

- a) voyage à Tour pour l'inauguration de la maison du REF, LG et GPC
- b) installation au local du Club et tour, AEE
- c) bonhomme contact le monde, HOP

L'ordre du jour est adopté tel que complété aux affaires nouvelles sous la proposition de Thomas GNT, appuyée par Jacques CJP.

- 3- Rapport des directeurs.

Jacques CJP nous informe qu'il a en main les copies du journal de septembre et octobre et qu'il les distribuera à la pause. Il nous annonce également que notre imprimeur nous a imprimé le journal de septembre et d'octobre gratuitement en compensation du retard causé par des transformations à son équipement. La date de tombée pour le journal de novembre est le 10 octobre. Jacques

profite de l'occasion pour annoncer que l'élaboration du répertoire 90-91 du Club commencera très prochainement; les membres inscrits apparaîtront avec un astérisque ou le numéro de la carte de membre. Le numéro de membre servira pour la programmation de la future fonction de composition rapide des numéros de téléphone des membres (speed dial) qui sera installée au site de RQR.

Serge BPU nous informe que le répéteur RQR sera hors de l'air du 15 au 22 octobre afin d'en permettre l'entretien et de changer l'"auto-patch".

François BFR nous annonce que les cours sont commencés depuis deux semaines et le tout se déroule bien; 21 étudiants se sont inscrits. Trois professeurs se partagent la tâche d'aider les étudiants à comprendre la matière; les prof. sont donc Jean-Claude BEE, Denis AEE et François BFR.

Thomas GNT, en l'absence motivée de Jules JI, invite les membres présents à répondre au sondage sur la couverture des répéteurs de la région et autres informations utiles pour l'organisation du réseau d'urgence. Des blancs de la feuille sont disponibles.

Onil ONI nous informe que le réseau quotidien et le réseau hebdomadaire des puces se déroulent bien.

4- Affaires nouvelles:

Lionel LG et Grégoire GPC nous font rapport de leur voyage à Tour pour l'inauguration de la maison du REF; Lionel était le délégué du Club et de RAQI pour cette occasion. Lionel remet une copie du discours qu'il a prononcé

au souper officiel, pour publication dans le journal Circuit. Notre délégué, bénévole, nous explique ce qu'est la maison du REF (Réseau des Émetteurs Français) et nous invite à effectuer des QSO en français avec nos cousins et les amateurs de nombreux autres pays, qui parlent notre langue. Lionel a remis entre autre au REF une plaque d'immatriculation VE2LG afin que les amateurs français travaillent à l'instauration d'une telle plaque en France.

Grégoire GPC renchérit sur les incidents comiques et presque diplomatiques qui se sont produits durant le voyage. Il a rencontré le délégué du Québec et les autorités françaises pour établir les assises du QSO spécial Québec-France du 20 octobre. Grégoire nous informe qu'il a en main des formulaires de demande d'équivalence française pour la licence VE2 permettant d'opérer en France.

5- Installation au CRSSS(03)

Le local du Club est maintenant prêt à recevoir les équipements; à cette fin nous aurons besoin de 1 100 pieds de câble coaxial pour:

- a) un câble pour l'antenne 40 & 80 mètres et un autre pour la bande VHF;
- b) un câble pour une antenne à éléments pour le HF + le câble de contrôle du "rotor";
- c) un câble pour l'antenne de la bande UHF.

Quelqu'un suggère de faire appel au budget discrétionnaire du député Marc-Yvan Côté. Le secrétaire préparera le document nécessaire pour cette demande; Gilles Dorval offre son aide pour structurer ce document.

6- Bonhomme contact le monde.

Pierre HOP fait la remise de plaques et certificats relatifs à cette compétition. Le Carnaval se retire de cette activité pour 1991 à cause d'un budget diminué en comparaison avec les années passées; ce dernier reste ouvert à une telle activité mais elle devra se tenir sans leur participation financière.

7- Rapport du trésorier.

Pascal informe l'assemblée que l'an passé le Club a reçu, de commanditaires, 170,00 \$ pour le journal et 100,00 \$ pour le répertoire; ces sommes seront supérieures pour 90-91; Jean JEC est responsable de la recherche de commanditaires. Au 30 septembre le Club comptait 124 membres.

8- Inscription au répertoire RAQI

Jacques AB, président de RAQI, nous informe que c'est la dernière semaine pour s'inscrire au répertoire et nous présente quelques documents de références publiés par RAQI.

9- Nouvelle réglementation du DOC.

La nouvelle réglementation du Ministère des Communications (fédéral) en vigueur depuis le 1er octobre; ce qui alloue une licence classe "D" à tout les amateurs licenciés avant cette date.

Pause à 21 heures et reprise à 21 heures 36 minutes.

10.-Conférence

Jacques AB, avec l'aide de Gaétan GHO, nous entretient du réseau d'urgence

RTQ; il nous en fait d'abord l'historique pour ensuite enchaîner sur la technique et les occasions où le réseau d'urgence est entré en fonction. Il nous rappelle que plusieurs des pionniers du réseau étaient ou sont membres du Club CRAQ. Il termine la conférence en nous entretenant sur le développement prévu pour le réseau. Jacques répond aux questions de l'assemblée.

Denis AEE, président du CRAQ, remercie Jacques AB pour son excellente conférence et lui remet une plaque souvenir.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le Président demande la levée de l'assemblée. L'assemblée est levée à 23 heures 10 minutes sous la proposition de Pascal BVA appuyé par Léandre FLI.

Léandre Labrecque VE2FLI
Secrétaire 90-91

RESTRUCTURATION

IMPLANTATION DE LA RESTRUCTURATION DU SERVICE AMATEUR AU 1ER OCTOBRE 1990

Le ministère des Communications a modifié la structure des certificats de radioamateur afin de refléter plus fidèlement la situation actuelle.

L'ancienne structure a été conçue pour autoriser les radioamateurs à construire et à exploiter du matériel de radiocommunication devant servir généralement pour assurer des transmissions à hautes fréquences en code morse. Après avoir pris un an d'expérience, le titulaire pouvait être autorisé à exploiter du matériel plus perfectionné de radiotéléphonie (vocale) en subissant avec succès une épreuve de transmission et réception en code morse et un examen technique.

Le Ministère a reçu de nombreuses plaintes concernant ces examens. Certaines personnes en trouvaient les aspects techniques trop ardues pour ceux qui cherchaient dans la radio amateur un passe-temps. Elles déploraient que l'accent était mis sur les circuits plutôt que sur les méthodes et pratiques d'exploitation. D'autres estimaient que l'exigence concernant le code morse décourageait les amateurs éventuels. En outre, certains étaient d'avis que l'épreuve de transmission et de réception en code morse à une vitesse supérieure afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser tous les types d'émission au-dessus de 30 MHz n'était pas pertinente.

En novembre 1985, le Ministère a publié le "Document de travail sur la restructuration éventuelle du service radioamateur au

Canada". Ce document proposait trois types de certificats (certificat de base, certificat avec transmission et réception en code morse à la vitesse de 12 mots/mn et certificat technique). Par suite de cette consultation et des observations reçues, le MDC a proposé de mettre en oeuvre une version modifiée du document de 1985 incluant un certificat avec compétence en transmission et réception en code morse à la vitesse de 5 mots/mn.

A compter du 1er octobre 1990, la nouvelle structure de certificats permet aux futurs amateurs:

- a) d'obtenir une reconnaissance comme radioamateur sans avoir subi une épreuve sur le code morse ou un examen technique compliqué;
- b) d'avoir plus facilement accès aux bandes de fréquences inférieures en obtenant un des deux certificats de compétence en morse qui sont offerts;
- c) de construire leur propre matériel de transmission et d'utiliser une plus grande puissance.

Le nouveau règlement propose un certificat avec les quatre niveaux de compétence qui suivent:

1. Compétence de base de radioamateur

- Certificat auquel ne correspond aucune épreuve sur le code morse ni examen technique compliqué.
- Permet l'utilisation de toutes les bandes de fréquences d'amateur au-dessus de 30 MHz, une puissance maximale de 250 watts, ainsi que la

construction et l'exploitation de tout le matériel de station sauf l'émetteur-récepteur.

- Le candidat doit subir un examen portant sur le règlement, les méthodes relatives à divers modes d'exploitation (communications verbales, morse, transmissions par paquets, etc.), les principes de l'électronique, la propagation des ondes, les antennes, les lignes de transmission, les dispositifs d'adaptation, le brouillage et sa suppression et la station dans son ensemble.

2. Compétence en morse (5 mots/mn)

- Facilite l'accès aux bandes de fréquences inférieures.
- Permet d'utiliser toutes les bandes de fréquences d'amateur au-dessous de 4 MHz.
- Le candidat doit subir une épreuve de transmission et de réception en code morse à la vitesse de 5 mots/mn.

3. Compétence en morse (12 mots/mn)

- Facilite l'accès aux bandes supérieures.
- Permet d'utiliser toutes les bandes de fréquences d'amateur au-dessous de 30 MHz.
- Le candidat doit subir une épreuve de transmission et de réception en code morse à la vitesse de 12 mots/mn.

4. Compétence supérieure

- Autorise la fabrication de matériel et l'utilisation d'une puissance supérieure.
- Autorise l'emploi d'émetteurs-récepteurs de fabrication maison et d'une puissance maximale de 1000 watts.
- Le titulaire pourra recevoir une licence pour exploiter des répéteurs, des stations qui font partie de clubs et des stations fixes télécommandées.
- Le candidat doit subir un examen portant sur des questions théoriques complexes comme l'analyse des circuits, les techniques numériques, les émetteurs, les récepteurs, les amplificateurs linéaires, les techniques de modulation, la propagation, les antennes, les lignes d'alimentation, l'adaptation, le matériel d'essai et les techniques de construction.

Ceux qui détiennent l'actuel certificat numérique de radioamateur seront considérés comme détenant le nouveau certificat avec la compétence de base et supérieure. Les détenteurs de certificats de radioamateur et de certificats supérieurs de radioamateur seront considérés comme détenant le nouveau certificat avec compétence de base, compétence en morse (12 mots/mn) et compétence supérieure.

Ceux qui détiennent des crédits valides pour les épreuves de règlement et de théorie d'amateur se verront attribuer le certificat de radioamateur avec compétence de base, alors que ceux qui détiennent les crédits valides pour les épreuves de transmission et de réception du code morse 10

mots/mn se verront attribuer la compétence de 5 mots/mn. Les crédits partiel ne conduisant à aucune équivalence ou les crédits expirés ne seront plus valides à compter du 1er octobre 1990.

La nouvelle circulaire de la réglementation du service d'amateur (CIR-25) sera disponible d'ici quelques semaines.

Si de plus amples informations vous sont requises, n'hésitez pas à communiquer avec vos associations d'amateur ou notre Ministère.

Retranscription du texte d'un feuillet d'information de Communications Canada.

Raymond Plamondon VE2ACE

VIE MONDAINE

C'est une histoire vraie qui m'a été racontée, et je m'en voudrais d'en priver plus longtemps les collègues radioamateurs. Je l'ai intitulée:

CARNET MONDAIN DE VE2LYN ET VE2VOK

90-06-19, 19h30 TUC, sur 21050

Notre ami Paul VE2VOK s'amuse fort bien et avec brio en CW. Pour lui, tout comme pour son épouse Lynn VE2LYN, le succès ne vient-il pas couronner tous les efforts déployés pour l'obtention du premier certificat de compétence en radio amateur il y a tout au plus deux ans, suivi, aussitôt la délai respecté, du certificat supérieur.

DL1GBZ, à la recherche d'une station VE2, entre en communication télégraphique avec Paul. Une fois les coordonnées échangées, l'opérateur Martin, de Gaggenau en République fédérale d'Allemagne, fait l'exposé de sa demande, à savoir si on ne pourrait pas aider son "petit" frère Edgar et sa fiancée canadienne Sylvia, celle-ci vivant en Allemagne depuis de nombreuses années. Ni l'un ni l'autre ne parlent le français, alors que Martin maîtrise et la langue écrite et la langue parlée.

Les autorités allemandes retardent le mariage puisqu'elles n'acceptent pas le certificat de naissance de Sylvia, certificat qui n'est qu'une forme très courte d'un certificat officiel, sans mention du nom des parents, etc.

A 20h00, Lynn prend la relève et poursuit le QSO en phonie. Martin mentionne les démarches auprès de l'ambassade du

Canada à Bonn et des autorités locales de Lahr où il y a beaucoup de Canadiens à la base aérienne. C'est là qu'on lui a suggéré d'entrer en communication avec une station VE2.

Donc, quoi faire Lynn pour obtenir un certificat de naissance en bonne et due forme? La réponse ne se fait pas attendre: il faut s'adresser aux archives. Rendez-vous est pris pour le lendemain sur 21200, ce qui permettra entre temps à Lynn de faire de son côté quelques recherches, puisque Sylvia se souvient vaguement d'une rue Jeanne-Mance et de la paroisse St. John à Montréal. Au réseau VE2AQC du 19 juin, Lynn s'informe si une station pourrait lui obtenir les numéros de téléphone de Palais de Justice et des Archives nationales du Québec à Montréal. VE2GXF, Florian, se signale et fournit à Lynn les renseignements demandés.

90-06-20, 20h00 TUC, sur 21200

DL1GBZ, Martin, se présente en fréquence, avec dans le côté la station DF3GN, au cas où il serait nécessaire d'intervenir avec plus grande puissance. Mission accomplie, il ne reste à Lynn et à Paul qu'à attendre la suite des événements.

Une lettre datée du 29 juin arrive chez nos amis VE2. Martin écrit: "Grâce à votre secours, j'ai l'espérance que le mariage de mon frère Edgar et de sa fiancée canadienne Sylvia soit possible dans un trop grand retard ... J'ai lancé un appel aux Archives nationales du Québec où l'on m'a fourni renseignements et numéros de téléphone au Palais de Justice. J'ai confirmé par écrit ma demande, car c'était préférable ... Un document d'église pourrait être acceptable, mais ... Lorsque les problèmes du certificat de naissance seront résolus, on vous écrit à nouveau ..."

Nouvelle lettre de Martin datée du 90-08-04: "C'est avec joie que j'ai reçu votre lettre et la belle carte géographique ... Je vous signale que Sylvia a reçu une carte plastique avec tous les détails de sa naissance, y compris les noms des parents, et de plus deux copies du registre des baptêmes de l'église où elle a été baptisée. Les autorités allemandes ont accepté les documents et "on va les marier" le 21 août."

Aux dernières nouvelles, Martin qui avait été mis au courant de la possibilité d'un article dans Circuit, la publication mensuelle du CRAQ, déclare dans sa lettre du 19 septembre que Sylvia ne voit aucune objection à la parution de l'article et qu'elle promet à Lynn une lettre avec photo du mariage.

Avec un peu de chance, nous aurons peut-être cette photo pour le présent numéro. Lynn et Paul, je termine avec les mots de Martin: "Je suis très content de savoir que l'esprit de radio amateur est bien vivant. Je vous félicite aussi pour votre activité d'amateur, et notamment pour le bon trafic en CW. Ceci vaut pour vous deux."

Et moi, j'ajoute bravo VE2LYN et VE2VOK, en espérant que cette histoire "vraie" puisse, à l'occasion, déclencher cet esprit de coopération amateur, dans quelque domaine que ce soit.

Claire Bell VE2DDR

Le 10 octobre 1990

LIONEL EN FRANCE

Ouverture de la Maison du REF, Tours, France, le 22 septembre 1990

Quelques nouvelles du Québec

Monsieur Jean-Pierre Waymel, FE1FOD, président du Réseau des Émetteurs Français; mesdames et les représentants des pays limitrophes.

Mes chers cousines et cousins de la grande famille de la radio amateur.

C'est un très grand honneur pour moi de représenter l'association provinciale des Radio Amateurs du Québec, bien connue sous l'acronyme (RAQI) dont Jacques Pamerleau VE2AB est le président.

Monsieur Waymel, notre président vous remercie de votre bonne attention envers des radioamateurs du Québec et profite de l'occasion pour vous inviter au Québec pour notre 40ième anniversaire d'existence qui sera célébré en 1991.

Il est très émouvant pour moi de me trouver au centre du Jardin de la France, ce beau bouquet de l'hexagone.

J'espère que les jours d'été de mes 76 spires trouveront à Tours quelques jours de plus à l'été de la Saint-Martin de ma pauvre vie.

La revue aux Écoutes, organe officiel de Radio Club de Québec, au mois de janvier 1928 publiait ce qui suit: "Le Radio Club de France qui compte parmi ses membres des sommités en matière de téléphone et de télégraphie sans fil invitait le Radio Club de Québec à devenir l'un de ses membres cor-

respondants."

C'est avec empressement que cette invitation a été acceptée. De plus, cette affectation donnait droit de recevoir la revue du Club de France.

En 1949, à notre demande, le Consul général de France à Québec et Halifax nous fit parvenir, du Secrétaire d'état des Postes, Télégraphes et Téléphone, des documents sur la radio amateur en France, soit l'exploitation des postes privés radio-électriques d'émission.

En 1950, M. Robert Larcher F8BO, président d'honneur du REF, préparait un travail sur le début de la radio amateur. A notre tour, nous lui avons transmis quelques documents de la radio amateur au Canada.

En 1982, j'avais la chance d'être à Troyes pour remettre à mon bon ami André Vernier F8VN, un petit souvenir de notre amical concours "Les bons souhaits du Québec" organisé par le Club Québec-France VE2CQF.

Le président du REF, M. Jacques Hodin F3JS et M. Jules Gignon, président du Radio Club de Troyes, m'ont reçu comme si j'avais été le premier ministre du Québec. Merci encore merci.

Depuis 65 ans des QSO se font entre le Québec et la France, combien de milliers de rencontre sur l'air et de visu? Combien d'amis dans les 95 départements? Des milliers!

Je sais qu'un bon ami de Québec, un grand amateur, a fait plus de 3000 contacts avec des radioamateurs en France, et plus de 30 000 QSO au plan international. Ce grand Québécois qui m'a prié de vous saluer, ce grand ambassadeur du Québec,

n'est nul autre que Alex Desmeules, Amitiés Franco Canadiennes, VE2AFC.

En 1985, Québec était l'hôte du Sommet de la francophonie. A cette occasion nous avons eu la chance d'être attaché à la délégation de la France. Plus de 50 pays francophones y participaient. J'ai réalisé qu'il y avait un potentiel de plus de 100 000 radioamateurs parlant la langue de Molière.

Quelle force extraordinaire! Cet ensemble de pays de 5 continents du monde est un bel exemple des possibilités de beaux QSO. Je souhaite que tous ces OM de culture française continuent d'être avec la France des ambassadeurs de la paix.

Lionel Groleau VE2LG
Représentant officiel de RAQI

P R O P A G A T I O N

PROPAGATION ET DX.

Étant un radioamateur avec peu d'expérience, j'ai néanmoins voulu faire une petite part pour le journal du Club en espérant que cette chronique puisse vous intéresser.

S'il y a des commentaires ou des rectifications sur cet article, j'aimerais que les plus expérimentés le corrigent, s'il y en a.... ou clarifient certains points.

Faire des contacts sur les airs relève de la science et de l'art. Il faut être au bon moment et à la bonne heure. On ne cherche pas des fleurs la nuit en hiver.... Par conséquent, avec l'aide des différents paramètres de flux solaire, de fuseaux horaires, de la saison, il est possible d'augmenter nos chances de faire des contacts éloignés intéressants à l'aide de tables qui paraissent dans de nombreuses revues.

Il va y avoir un concours de Dx mondial qui se tiendra le 28 octobre en phonie et le 25 novembre en c.w. J'ai donc trouvé intéressant de traduire en partie un article du CQ du mois d'octobre sur les conditions de propagation. C'est donc une excellente occasion de vérifier l'efficacité de vos antennes...

D'après l'article, les propagations seront les suivantes pour la période du 15 octobre au 15 décembre.

10 mètres

De bonnes ouvertures partout à travers le monde durant le jour avec des ouvertures vers le sud et les tropiques au début de la soirée. Après le lever du soleil pour l'Eu-

rope, l'Afrique et l'est. Les signaux devraient être maximum vers l'Europe une heure avant midi, vers l'Afrique vers 13h00 et vers le sud en fin d'après midi et début de matinée.

15 mètres

La meilleure bande pour le jour. Les meilleures conditions de propagation sont attendues peu après le lever du soleil et au début du matin. La bande devrait rester ouverte jusqu'à tard dans la nuit vers le sud et les zones tropicales.

20 mètres

Une bande des 24 heures. Les signaux devraient être au maximum une ou deux heures après le lever du soleil et au début de la journée. Il faut s'attendre à de longs contacts une heure après le lever du soleil et une avant le coucher du soleil.

40 mètres

D'excellentes conditions de DX sont attendues pour la fin d'après-midi jusqu'à la tombée du jour et peu avant le lever du soleil et (pour les insomniaques) d'excellentes ouvertures sur le sud sont possibles durant la nuit.

80 mètres

Moins bonne que le 40. A part quelques ouvertures durant la nuit et au lever du soleil. La bande devrait être au maximum vers l'Europe vers minuit.

Conditions d'ouverture sur les différentes bandes.

L'heure est indiquée en heure normale de l'est. Les chiffres entre parenthèses après l'heure correspondent au nombre de

journées d'ouverture sur 28 jours.

- (4) l'ouverture devrait être plus de 22 jours;
- (3) entre 14 et 22 jours;
- (2) entre 7 et 13 jours;
- (1) moins de 7 jours.

Pour convertir en heure internationale, il faut ajouter 5 heures.

On peut obtenir aux E.U. les données de propagation au U.S. dept. of Commerce, Boulder, Colorado 80302. Je ne connais pas si le service existe au Canada.

Sur la bande des 10 mètres.

Europe de l'ouest et Nord de l'Afrique

10 mètres (28-29)
6-7(1) 7-8(3) 8-11(4) 11-12(3) 12-13(2) 13-4(1)
15 mètres (21-21.45)
6-7(1) 7-8(3) 8-12(4) 12-13(3) 13-14(2) 14-15(1)
20 mètres (14-14.35)
3-6(1) 6-8(3) 8-12(2) 12-14(3) 14-16(4) 16-18(3) 18-20(2) 20-0(1)
0-3(2)
40 mètres (7.0-7.38)
17-18(1) 18-20(2) 20-23(3) 23-1(2)
80 mètres (3.5-4.8)
19-20(1) 20-23(2) 23-0(1)

Europe du Nord et U.S.S.R.

10 mètres (28-29)
6-7(1) 7-8(2) 8-10(3) 10-11(2) 11-12(1)
15 mètres (21-21.45)
6-7(1) 7-8(3) 8-11(4) 11-12(3) 12-13(2) 13-14(1)
20 mètres (14-14.35)
2-6(1) 6-7(2) 7-9(3) 9-11(2) 11-16(3) 16-17(4) 17-19(3) 19-20(2)
20-22(1) 22-02(2)

40 mètres (7.0-7.38)
18-20(1) 20-23(2) 23-1(1)
80 mètres (3.5-4.8)
20-23(1)

Méditerranée et Moyen Orient

10 mètres (28-29)
7-8(1) 8-9(2) 9-12(3) 12-13(2) 13-14(1)
15 mètres (21-21.45)
6-7(1) 7-8(2) 8-11(3) 11-12(4) 12-13(3) 13-14(2) 14-15(1)
20 mètres (14-14.35)
6-7(1) 7-9(2) 9-11(1) 11-13(2) 13-16(3) 16-18(4) 18-20(3) 20-22(2) 22-0(1)
40 mètres (7.0-7.30)
17-19 (1) 19-22(2) 22-23(1)
80 mètres (3.5-4.0)
20-22 (1)

Afrique de l'ouest

10 mètres (28-29)
6-7(1) 7-11(3) 11-15(4) 15-16(3) 16-17(2) 17-18(1)
15 mètres (21-21.45)
5-6(1) 6-10(2) 10-14(3) 14-18(4) 18-19(3) 19-21(2) 21-22(2)
20 mètres (14-14.35)
5-12(1) 12-15(2) 15-17(3) 23-1(3) 1-5(2)
40 mètres (7.0-7.30)
17-18(1) 19-21(2) 21-22(1)
80 mètres (3.5-4.0)
19-21(1)

Afrique du sud

10 mètres(28-29)
7-8(1) 8-9(2) 9-11(3) 11-14(4) 14-15(3) 15-16(2) 16-17(1)
15 mètres (21-21.45)
6-7(1) 7-10(2) 10-12(3) 12-15(4) 15-17(3) 17-18(2) 18-20(1)
20 mètres (14.0-14.35)
6-13(1) 13-15(2) 15-17(3) 17-30(4) 20-

23(3) 23-02(2) 2-4(1)
40 mètres (7.0-7.3)
18-19(1) 19-21(2) 21-22(1)
80 mètres (3.5-4.0)
19-21(1)

Asie du sud

10 mètres (28-29)
7-8(1) 8-9(2) 9-10(3) 10-11(2) 11-16(1) 16-19(2) 19-20(1)
15 mètres (21-21.45)
7-8(1) 8-9(2) 9-10(3) 10-12(2) 12-13(1) 16-17(1) 17-18(2) 18-20(3) 20-21(2) 21-22(1)
20 mètres (7.0-7.3)
6-7(1) 7-10(2) 10-12(1) 18-19(1) 19-21(2) 21-23(1)
40 mètres (7.0-7.3)
4-7(1)

Pacifique et Nouvelle Zélande

10 mètres(28-29)
9-12(1) 12-13(2) 13-15(3) 15-18(4) 18-19(3) 19-20(2) 20-21(1)
15 mètres (21-21.45)
8-11(1) 11-13(3) 13-16(2) 16-17(3) 17-20(4) 20-21(3) 21-22(2) 22-23(1)
20 mètres (7.0-7.3)
11-17(1) 17-18(2) 28-20(3) 20-1(4) 2-3(3) 3-7(2) 7-9(4) 9-10(3)
10-11(2) 11-12(2)
40 mètre (7.0-7.3)
23-1(1) 1-2(2) 2-7(3) 7-8(2) 8-9(1) 0-2(1)
80 mètre (3.5-4.0)
0-2(1) 2-7(2) 7-8(1)

Faire soi-même sa charte de propagation

On peut obtenir l'activité quotidienne de la propagation haute fréquence et les prédictions qui sont révisées à toutes les 6 heures du NOAA Space

environnement avec un ordinateur et un modem au téléphone (303) 497-502. C'est gratuit, mais pas l'interurbain...

On peut obtenir l'activité géo-magnétique qui permet de connaître si les conditions sont sous la normale, basse, élevée ou au-dessus de la normale, par le bureau national de standard de la radio sur les bandes 2.5, 5, 10, 15 et 20 MHz, 18 minutes passées l'heure ou téléphoner à (303) 497-3235. Je ne sais pas si on a les mêmes possibilités au Canada.

Des programmes d'ordinateurs personnels sont disponibles pour visualiser les différents paramètres, si certains ont déjà un programme en main j'aimerais connaître vos commentaires:

- 1- MINIPROP 3
Sheldon C Shallon W6EL
1058 queensland street
Los Angeles
CA 90034

Ce programme des données sur la propagation de 24 heures, lever du soleil, coucher du soleil, Gray Lines, distances de DX et direction de propagation.

- 2- Base(2) systems (celui que je vais pouvoir essayer)
2534, Nebraska street
Saginaw
MI 48601

Le premier programme Bandid, en couleur, permet d'obtenir les conditions d'ouverture entre deux points, la distance entre les stations, le lever et le coucher du soleil, les fuseaux horaires. Il fournit aussi une table de conversion d'heure universelle, les stations références sur les bandes de 10 et 20 mètres, une banque de QSL et une carte du monde.

Un autre programme, Mufplot, est fait pour le Commodore et l'Apple II. Le troisième et le plus complet est le MUFMAP. Le prix est de 49,00 \$. On peut obtenir plus de renseignements par la compagnie Heath kit.

Un autre excellent programme serait le Super DX Edge disponible pour le Commodore 64 et 128, et maintenant pour l'IBM PC. On peut écrire à Xantex, PO Box 834, Madison Square Station, New York, NY 10159.

Un programme de propagation pour le Macintosh est le Mac Track, aussi connu comme traceur de satellite, peut être obtenu de Mactrack Software, P.O. box 1590, Port Orchard, WA 98366. L'auteur est Lee Wical, KH6BZF.

Divers:

Pour ceux qui ont des problèmes de morse (ceux qui phoques), des cours d'hypnotisme et déblocage sont disponibles au prix de \$24.95 aux E.U. (voir la revue CQ du mois d'octobre page 132). Les résultats seraient garantis. Je devrais l'essayer.

J'essaie d'organiser avec un ami radio-amateur un apprentissage de contacts en russe pour les amateurs intéressés, l'heure reste à être déterminée. Possiblement après le réseau. Ceux qui seraient intéressés pourraient me contacter.

Michel Hommel VE2LOR

NOUVELLES DE CRRL

Un rappel concernant le fonds de défense des radioamateurs canadiens (DARF) institué pour aider IARU à défendre nos fréquences amateurs aux WARC 92 et WARC 93. Plusieurs amateurs ont été généreux et il y a plus de 7 000,00 \$ dans le fonds. Cependant le besoin d'argent est plus grand. S.V.P. poster votre chèque à: DARF, c/o Tim Ellam, VE6SH, 107 Strathearn Rise SW, Calgary, Alberta, T3H 1R5.

Selon Westlink Report et le programme de radio néerlandais "Media Network", les négociateurs des intérêts amateurs croient à une entente possible de réajustement de la bande 40 mètres, à 6,95 - 7.25 MHz, exclusive pour les amateurs sur une base mondiale. Si cela se produit la radio broadcast monterait sur 7.25 - 7.75 Mhz, aussi exclusive sur une base mondiale. L'identité des négociateurs n'a pas été déterminée et aucune période n'a été déterminée pour le changement. Actuellement, la bande amateur de 40 mètres est partagée avec les stations broadcast.

L'ARRL charge des frais aux utilisateurs du DXCC à compter du 1er octobre 1990. En effet, depuis le 1er octobre, la première inscription au DXCC coûte 10,00 \$ US. Les membres de l'ARRL et de CRRL ont droit à une soumission gratuite par année. Cette soumission peut contenir n'importe laquelle quantité de QSL, pour n'importe lequel trophée DXCC et pour n'importe laquelle combinaison d'application, nouvelle ou endossement.

Les membres de l'ARRL et du CRRL qui feront plus d'une soumission par année de calendrier devront payer 10,00 \$ US par soumission après la première. Cette struc-

ture de frais a été implantée pour encourager les participants au DXCC à faire moins fréquemment des soumissions et ainsi permettre un meilleur service à ceux qui les soumettent.

La déréglementation de la répartition des modes d'opérations sur les bandes de devait pas être en vigueur avant l'an prochain. Elle était supposée être retenue par l'Office du Conseil privé, où tout le monde est préoccupé par la TPS. Cependant, à la surprise générale, le ministère des Communications annonce la mise en place de la déréglementation des bandes en même temps que la restructuration du service radio amateur. Depuis le premier octobre les sections de bande utilisées par les amateurs canadien pour le RTTY, ATV, etc sont disparues. Les amateurs canadiens peuvent utiliser tous les modes à n'importe quelles fréquences, dans les limites permises des bandes d'amateurs, sujets à la seule restriction de largeurs de bandes:

1.8-2.0, 3.5-4.0, 7.0-7.30, 14.0-14.35,
18.068-18.168, 21.0-21.450 et
24.89-24.99 MHz: largeur 6 kHz
10.1-10.15 MHz: largeur 1 kHz
28.0-29.7 MHz: largeur 20 kHz
50-54 MHz et 144-148 MHz: largeur 30 kHz
220-225 mHz: largeur 100 kHz
430-450 et 902-928 MHz: largeur 12 MHz
et toute autre bande amateur non spécifiée.

Pourquoi déréglementer? La déréglementation permettra aux amateurs d'utiliser les nouvelles techniques dès leur apparition sans attendre que le Ministère change la réglementation, ce qui des fois prenait jusqu'à quatre ans. Cependant, la déréglementation va requérir des amateurs canadiens une attention considérable afin de ne pas causer de problème aux amateurs en dehors du Canada. S.V.P., même si c'est légal, ne transmettez pas en phonie près

d'un réseau CW. N'émettez pas de data dans la partie de bande traditionnelle de transmission par la voix. Autant que possible, respecter le plan d'utilisation des fréquences actuel jusqu'à ce que IARU recommande un nouveau programme d'utilisation.

Traduit des bulletins 25, 26 et 27 de CRRL

Bernard Verreault VE2FVB

RADIO AMATEUR ET PC

Au cours des dernières années, un grand nombre de radioamateurs ont fait l'acquisition de micro-ordinateurs (PC), surtout pour faire du 'packet radio', du CW ou du RTTY. On sait cependant qu'un micro peut faire autre chose. Certains amateurs utilisent leurs PC dans une multitude de fonctions d'un grand intérêt pour les radioamateurs.

Ici, il faut que j'ouvre une parenthèse pour dire que j'ai déjà fait appel au réseau VE2CQ afin d'obtenir des logiciels 'pour radioamateurs'; je n'ai reçu aucune réponse. J'ai cherché des explications à ce résultat et j'ai retenu deux hypothèses: les amateurs de la région de Québec ne partagent par leurs expériences et leur matériel; le bassin d'expérience et de matériel en ce domaine est très restreint. Compte tenu de l'estime que je porte à mes collègues, j'ai retenu la deuxième hypothèse.

Par la suite, je me suis dit que je pourrais apporter ma contribution à la diffusion de certains logiciels particulièrement excitants. J'ai donc acheté plusieurs logiciels et je me propose de vous présenter ceux qui me semblent les plus intéressants.

MINIPROP

Je commence avec MINIPROP, partagiciel (shareware) de prédictions des conditions de propagation ionosphérique pour les fréquences comprises entre 3 et 30 MHz. Sheldon C. Shallon (W6EL), l'auteur, a mis au point son premier programme de prédictions en 1966; la version 2.0 de MINIPROP date de 1987. Shallon s'est inspiré des principaux algorithmes établis par des institutions spécialisées telles ESSA, NBS, CCIR et le US Naval Ocean Systems Center. C'est cette dernière institution qui avait d'ailleurs mis au point un logiciel de prédictions que plusieurs connaissent: MINIMUF. De l'avis de plusieurs, MINIPROP est le meilleur logiciel de prédictions de propagation accessible aux amateurs. Le programme, écrit en Pascal, est compilé et il tourne sur IBM et compatibles. MINIPROP est très convivial et la documentation très adéquate. De plus, la documentation explique très bien les principes de base de la propagation des ondes dans l'ionosphère.

MINIPROP établit ses prédictions en fonction de la date, de l'heure, de la localisation, de la fréquence, de l'antenne (angle de radiation et gain), de la puissance de votre appareil, de la destination souhaitée, du 'sunspot number' ou du 'solar flux value'. Le programme (MINIPROP) effectue tous les calculs et présente les résultats sous forme de tableau ou de graphique indiquant:

- la FMUF (F-layer maximum usable frequency);
- la ECOF (E-layer cut off frequency);
- les distances (parcours long et court) entre votre station et la station que vous voulez contacter;
- les caps (bearings) pour les parcours long et court;
- les heures de lever et de coucher du soleil à votre station et à la station que vous voulez rejoindre;

- les azimuths et les heures de la 'grey line';
- la force des signaux en dB au-dessus de 0,5 microvolt pour 5 fréquences que vous choisissiez.

Les prédictions sont établies pour une journée complète à intervalle de deux heures. Une petite banque de données intégrées permet de conserver à volonté vos coordonnées (ville ou lettre d'appel, latitude et longitude) et celles de différents interlocuteurs ou localisations.

Voilà! A mon avis, MINIPROP est une petite merveille que les amateurs de DX qui possèdent un PC devraient s'empressez d'acquérir; à ce sujet d'ailleurs, il me fera plaisir de vous 'faire une démonstration' de ce logiciel et de vous aider à vous le procurer.

En terminant, pour ceux que la propagation intéresse, je signale qu'il existe de bons textes sur le sujet dans l'ARRL Handbook.

Gaston Asselin VE2LN

N.D.L.R.

Les pages qui suivent vous présentent les états financiers du Club Radio Amateur de Québec inc, au 31 août 1990. **Ce rapport devra être entériné** par le conseil d'administration avant qu'il ne soit transmis l'inspecteur général des institutions financières.

DOUGLAS

LTÉE

Radio

3164, chemin des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy (Québec)
G1W 2K5

Tél.: (418) 651-1851
Fax: (418) 650-5295

Douglas Byrne

VENTE - SERVICE - LOCATION

CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

BILAN

31 AOÛT 1990

ACTIF

Encaisse	403,70 \$
Part sociale	5,00 \$
Équipement de bureau (annexe 6)	394,73 \$
Équipement radio (annexe 6)	7 211,67 \$
Droits d'auteur	720 00 \$
Matériel à vendre (annexe 5)	96 00 \$
Trophée VE2 AB (original)	150 00 \$
	<u>8 981,10 \$</u>

PASSIF

Déficit	(134,43 \$)
Surplus (fonds VE2 AB)	528,13 \$
Avoir des membres	8 577,50 \$
	<u>8 981,10 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

RECETTES ET DÉBOURSÉS

PÉRIODE DU 1^{er} SEPTEMBRE 1989 AU 31 AOUT 1990

Recettes

Adhésion	3 650,00 \$
Journal	175,00 \$
Cours	4 685,00 \$
Répertoire	135,00 \$
Divers	<u>965,29 \$</u>
TOTAL DES RECETTES	<u>9 610,29 \$</u>

Déboursés

Archives	150,00 \$
Cours	3 346,43 \$
Équipement radio	468,27 \$
Intérêt et frais bancaires	82,57 \$
Journal	2 062,86 \$
Location de salle	0,00 \$
Frais de bureau	821,70 \$
Plaque et trophée	762,85 \$
Poste	356,36 \$
Répertoire	99,27 \$
Divers	<u>2 071,35 \$</u>
TOTAL DES DÉBOURSÉS	<u>10 221,66 \$</u>

EXCÉDENT DES DÉBOURSÉS SUR LES RECETTES (611,37 \$)

Surplus au début:	no 100237 (EOP)	420,53 \$	
	no 100237 (ES1)	0,00 \$	
	no 100237 (ES2)	<u>500,00 \$</u>	<u>920,53 \$</u>
			309,16 \$
Intérêts gagnés:	no 100237 (ES1)	66,41 \$	
	no 100237 (ES2)	<u>28,13 \$</u>	
Surplus à la fin:	(annexe 2)		<u><u>403,70 \$</u></u>

CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

31 AOUT 1990

ANNEXE 1

NOMBRE DE MEMBRES

Membres	162
Membre honoraire Mme Alex Larivière	<u>1</u>
	<u>163</u>

ANNEXE 2

RÉPARTITION DU SURPLUS

Solde compte no 100237 EOP	(540,84 \$)
Solde compte no 100237-1 ES (Inclus 66,41 \$ intérêt gagné)	416,41 \$
Solde compte no 100237-2 ES (Inclus 28,13 \$ intérêt gagné)	<u>528,13 \$</u>
	<u>403,70 \$</u>

ANNEXE 3

REVENUS DIVERS

Cotisation spéciale	304,00 \$	
Ventes: Écusson, épinglettes, etc...	350,00 \$	
Comité Paquet	150,00 \$	
Comité Carnaval	<u>161,00 \$</u>	<u>965,00 \$</u>

CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

31 AOUT 1990

ANNEXE 4

DÉPENSES DIVERSES

Abonnement	45,00	\$
Assurances	626,75	\$
Contribution Club	78,25	\$
Droits de licence	199,00	\$
Field Day	95,63	\$
Photographies	0,00	\$
Souper Noël, Brunch	0,00	\$
Divers	228,88	\$
	<u>1 273,51</u>	<u>\$</u>

ANNEXE 5

MATÉRIEL A VENDRE

Écussons tissés	2 unités à 3,00	\$	6,00	\$
Épinglettes du CRAQ	30 unités à 3,00	\$	90,00	\$
			<u>96,00</u>	<u>\$</u>

CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 1990

ANNEXE 6

IMMOBILISATIONS EN MAIN

Équipement de bureau

Affiches	85,00 \$	
Classeur	55,03 \$	
Dactylo	199,59 \$	
Magnétophone	<u>55,11 \$</u>	394,73 \$

Équipement radio

LOCAL CRSSS	338,15 \$	
VE2 RMF	1 290,06 \$	
VE2 RMG	496,14 \$	
VE2 RQT	568,11 \$	
VE2 RQR	2 000,00 \$	
VE2 RVD	529,75 \$	
HF	904,54 \$	
PAQUET	868,17 \$	
TVA	<u>216,75 \$</u>	7 211,67 \$

TOTAL DES IMMOBILISATIONS

7 606,40 \$

NOTE: Étant donné la vétusté de VE2 RVD, au cours de l'année, un nouveau récepteur-transmetteur et une nouvelle antenne ont été acquis pour un total de 459,69 \$. Ce déboursé a été comptabilisé au compte DIVERS.

REMARQUE: Les immobilisations ont été inscrites au coût d'acquisition au bilan. Cependant, cette inscription ne tient pas compte de la valeur au marché.



ARCO IMPRESSION INC.

1375, CHAREST OUEST, QUÉBEC, QC. G1N 2E7

CENTRE DE REPROGRAPHIE RAPIDE

NOS SERVICES

- PHOTOCOPIE
- PHOTOCOPIE COULEUR
- RÉDUCTION
- AGRANDISSEMENT
- IMPRESSION DE PLANS
- MISE EN PADS
- PLASTIFICATION
- RELIURE À BOUDINS
- MISE EN PAGE
- COMPOSITION
- IMPRESSION LASER

683-1997